

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 16 avril 2002, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Renée Roy, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES MOTIVÉES : mesdames Anne-Marie-Loiselle et Line Tessier et monsieur Paul St-Onge.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-121-04-02 Il est proposé par madame Huguette Bussièrès d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal ... (néant).
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève
 - 6.2. Centre de formation professionnelle / servitude de passage en faveur de Rogers Sans-Fil Inc.
 - 6.3. Masse salariale du personnel enseignant / état de situation.
7. Information.

8. Affaires diverses.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

Huis clos

C-122-04-02 Il est proposé par monsieur Yves Ballard que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Retour à l'assemblée délibérante

C-123-04-02 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée redevienne publique.

Considérant la demande de révision d'une décision dans le cas d'un élève fréquentant l'école secondaire du Mont-Bruno;

Considérant les observations présentées par le parent, l'élève et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par madame Luce Deschênes Damian, commissaire;

Considérant la recommandation de ce comité;

C-124-04-02 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir la décision relative à la sanction imposée à l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-021-04-02, sans autres conditions.

Votent en faveur : 14

Votent contre : 4

La proposition est adoptée à la majorité des voix.
Monsieur Jean-François Rabouin enregistre sa dissidence.

6.2 Centre de formation professionnelle / servitude de passage en faveur de Rogers Sans-Fil Inc.

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de servitude d'utilité publique en faveur de Rogers Sans-Fil Inc.;

C-125-04-02 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le projet de servitude d'utilité publique en faveur de Rogers Sans-Fil Inc. et d'autoriser le président et la directrice générale à signer ledit projet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Suspension de la séance

C-126-04-02 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de suspendre la présente séance.

Retour à l'assemblée délibérante

C-127-04-02 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

6.3 Masse salariale du personnel enseignant

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, présente le dossier susmentionné.

Considérant les avis légaux reçus à ce jour;

Considérant l'importance de procéder à l'organisation scolaire de la prochaine année dans les meilleurs délais;

Considérant la recommandation unanime du comité consultatif de gestion et du comité de suivi à l'annexe B;

Considérant l'avis unanime de l'assemblée générale des directions d'établissement et des délégués syndicaux du personnel enseignant;

Considérant les amendements de concordance apportés aux règles de gestion de la masse salariale du personnel enseignant;

Considérant la formalisation du processus d'organisation scolaire actuel dans une procédure de formation des groupes;

Considérant l'équilibre de la masse salariale du personnel enseignant assuré par la recommandation de partage de cette masse salariale;

Considérant le financement a priori des petites écoles et de l'adaptation scolaire assuré par cette recommandation de partage déposée;

Considérant l'équité de la formule de partage recommandée par la direction générale;

C-128-04-02 Il est proposé par monsieur Yvan Noël :

- d'adopter les règles de gestion de la masse salariale du personnel enseignant pour l'année scolaire 2002-2003;
- d'adopter les règles de formation des groupes pour l'année scolaire 2002-2003;

- d'adopter les règles de partage de la masse salariale du personnel enseignant pour l'année scolaire 2002-2003;
- et de déposer lesdits documents à l'annexe ACC-022-04-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION

Néant.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Les documents relatifs à l'élaboration des budgets des écoles seront présentés prochainement.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-129-04-02 À 22 h 50, il est proposé par monsieur Alain Langlois de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag